



Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008

ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008-2009-2010

REVENUS	BUDGET 2007	BUDGET 2008
Taxes	8 813 226 \$	8 962 000 \$
Païement tenant lieu de taxes	81 892 \$	113 792 \$
Autres recettes de sources locales	997 528 \$	1 063 397 \$
Transferts	188 709 \$	364 249 \$
Total	10 081 355 \$	10 503 438 \$
DÉPENSES		
Administration générale	1 288 545 \$	1 426 521 \$
Sécurité publique	2 206 797 \$	1 765 694 \$
Transport	1 714 239 \$	1 663 812 \$
Hygiène du milieu	2 109 059 \$	2 641 372 \$
Santé et bien-être	241 688 \$	185 745 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	262 966 \$	286 234 \$
Loisirs et culture	1 326 906 \$	1 661 040 \$
Financement	189 607 \$	179 484 \$
Sous-total	9 339 807 \$	9 809 902 \$
Remboursement de la dette à long terme	633 418 \$	623 536 \$
Transfert aux activités d'investissement	108 130 \$	70 000 \$
Résultat net	10 081 355 \$	10 503 438 \$

TAXES ANNUELLES	Taux 2007	Taux 2008
Taxe foncière générale (du 100\$ d'évaluation)	0,717 \$	0,717 \$
Taxe foncière sur immeuble non résidentiel	1,467 \$	1,467 \$
Taxe foncière sur immeubles agricoles	0,717 \$	0,717 \$
Taxe d'eau (par unité de logement)	165 \$	165 \$
Taxe d'ordures (par unité de logement)	200 \$	200 \$
Taxes d'assainissement (par unité de logement)	160 \$	160 \$

Le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2008-2009-2010 totalise des dépenses de l'ordre de **15 131 145 \$**, réparties comme suit :

2008	2009	2010
6 656 145 \$	7 575 000 \$	900 000 \$

Avis est aussi donné que le budget 2008 et le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h à 16h30.

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 23 janvier 2008.

Me Jacques Robichaud, greffier

/vc

CERTIFICAT DE PUBLICATION

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008

ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008-2009-2010

Je soussigné, Jacques Robichaud, greffier, certifie par la présente que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à l'hôtel de ville, le 23 janvier 2008 et en le publiant dans le journal Première Édition du samedi 26 janvier 2008.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 23 JANVIER 2008.

Le greffier,

Jacques Robichaud, avocat

/vc